

POLE AMENAGEMENT

N/Réf : PW/MV/SR
Affaire suivie par : Stéphanie RIFFAUD
Tél. direct : 03 26 50 62 33
Fax direct : 03 26 50 62 99
E-mail : stephanie.simon@marne.cci.fr
Objet : avis projet de PLU arrêté



Monsieur PHILIZOT - MAIRE
Mairie de Oeuilly
7 rue de la Libération
51480 Oeuilly

Reims, le 2 février 2018

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu, pour avis, un exemplaire du projet d'élaboration du PLU de votre commune.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne a bien noté l'objet de l'élaboration de votre PLU en matière de développement économique : à savoir conforter l'attractivité économique de la commune en accompagnant les activités existantes, en maintenant la dynamique communale en matière de commerces et de services et en répondant aux besoins de l'activité agri-viticole.

Après examen des différentes pièces du dossier, nous avons l'honneur de vous faire savoir que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne émet un avis favorable sur le projet d'élaboration du PLU de votre commune.

Vous souhaitant bonne réception de ces remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.


Philippe WITWER
Directeur Général